

"L'Etat donne une réponse administrative à une crise sanitaire"

Dès qu'il lui a été tendu, la salle s'est emparée du micro. Et le ton a été donné d'emblée par François Paoli, qui avait eu beaucoup de mal à contenir sa colère pendant le débat. L'ancien agriculteur du Fium'Orbu n'a pas mâché ses mots. "De quels contrôles parlez-vous? Tout entre. Et particulièrement des oliviers qui coûtent des milliers d'euros pour les jardins de maisons qui coûtent des millions d'euros!" Une opinion reprise et développée par Paul-André Fluixa, du syndicat Via Campagnola. "En 2014, nous avons joué les lanceurs d'alerte. L'Etat n'a absolument pas été proactif, il est entré dans le jeu sous la pression du collectif. Comme cela a été le cas avec la fièvre catarrhale, il a donné une réponse administrative à une crise sanitaire. Quand vous êtes malades, si on vous fait une ordonnance, vous pouvez vous soigner. Quand on se borne à vous expliquer pourquoi vous l'êtes, c'est sûr vous n'allez pas guérir. On va passer des mois à discuter des souches, des analyses. Mais qu'est-ce que l'Etat attend? Que tout le sud de la France, l'Espagne et l'Italie soient contaminés? En ce qui nous concerne, il faut qu'il n'y ait plus rien qui entre!" Applaudi par la salle, Paul-André Fluixa n'a pas été convaincu par la réponse de Brigitte Dubéuf, qui a argumenté sur la venue de la mis-



Paul-André Fluixa, du syndicat Via Campagnola, a mis en cause l'attitude de l'Etat.

sion interministérielle et sur l'embargo contraire au droit européen. Ni par la crainte avancée par Gilbert Giannelli de provoquer la frustration des consommateurs insulaires et le développement d'un marché parallèle. Fabienne Mastracci, du syndicat AOC Oliu di Corsica, n'a pas été sensible non plus aux propos de Marc Furfaro, qui assurait qu'il était aujourd'hui "plus facile de faire entrer de la drogue en Corse que des plants".

"Et nous, qu'est ce qu'on va leur dire à nos clients quand ils voudront de l'huile d'olive. Que tous nos arbres sont morts?" Philippe, "ni oléiculteur, ni marchand de plantes" a cité le cas des Antilles où toute entrée de végétaux est prohibée "car on ne pourra jamais fouiller tous les coffres des voitures".

Jean-Marc Venturi a tenté d'apaiser un peu les esprits qui s'échauffaient. "Que faire pour lutter contre un poison qui est déjà chez nous? Si les contrôles ne sont pas efficaces, il faut se mettre en ordre de marche. On n'a pas été prag-

matique jusqu'à présent. Il faut l'être, désormais. Les premières mesures doivent être prises et vite." Anthony Baldovini, berges syndiqué à Via Campagnola, a tenu à saluer "le courage" de Brigitte Dubéuf, seule représentante de l'Etat. "Je voudrais rappeler que, comme pour la fièvre catarrhale, en matière sanitaire, la prérogative revient à l'Etat. C'est à lui de mettre la main à la poche, à lui de dédommager les familles impactées." Cette dernière phrase a fait bondir de son siège Marc Furfaro. "C'est moi qui avais vendu, en 2010, les premiers plants trouvés sur Propriano. Je me suis retrouvé tout seul, l'Etat m'a indemnisé zéro! On m'a imposé de fermer ma pépinière. C'est tout! Je ne suis pas là pour faire le procès des oléiculteurs. Mais il ne faut pas qu'ils disent que la pauca est là." Louis Cesari, du syndicat Oliu di Corsica a tenu à remettre les pendules à l'heure sur ce point précis.

"Nous n'avons jamais dit ça! Mais la bactérie *Xylella fastidiosa* qui fait mourir les arbres s'appelle pauca en Italie et multiplex aux Baléares. Le résultat est le même." Le micro a ensuite quitté la salle. Mais la discussion s'est poursuivie, vivement parfois, bien après la fin de l'enregistrement.

"La bactérie tueuse s'appelle pauca en Italie et multiplex en Espagne"